



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART & DE DESIGN  
MARSEILLE-  
MÉDITERRANÉE

## Conseil d'administration

Séance du 9 DECEMBRE 2016

### Budget - Exercice 2016 : Approbation de la Décision Modificative N°2

Délibération n°DELIB\_10\_FI\_16\_12\_09\_DM2

**L'an deux mille seize, le 9 Décembre,**

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, sur convocation de Madame la Présidente en date du 28 novembre 2016, .

#### VU

- Les dispositions du chapitre II du titre unique du livre VI de la première partie du Code Général des Collectivités territoriales,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- Les articles 17 et suivants des statuts de l'établissement,
- Les délibérations du Conseil d'Administration n°09\_FI\_15\_12\_11 BP\_2016 du 11 décembre 2015 portant approbation du Budget Primitif 2016, n°07\_FI\_16\_03\_25\_BS\_2016 du 25 Mars 2016 portant approbation du Budget Supplémentaire 2016 et n°03\_FI\_16\_10\_14\_DM\_N°1 portant approbation de la Décision Modificative 2016 N°1,

**La Présidente,**

#### EXPOSE

La décision modificative n°2 de l'exercice 2016 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires, pour tenir compte de la consommation finale effective des crédits, mais aussi des nouveaux engagements de l'ESADMM.

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres budgétaires, ainsi que des virements d'article à articles au sein d'un même chapitre.

Il est rappelé que les opérations d'ordre correspondent à des opérations comptables, qui ne se traduisent pas par une entrée ou une sortie d'argent, et qu'elles sont sans incidence sur l'équilibre budgétaire.

L'exécution budgétaire de l'exercice 2016 nécessite les ajustements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-002-01 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60621-23 : Combustibles	29 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60622-23 : Carburants	0,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60631-23 : Fournitures d'entretien	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632-23 : Fournitures de petit équipement	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6064-23 : Fournitures administratives	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6067-23 : Fournitures scolaires	0,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6068-23 : Autres matières et fournitures	0,00 €	12 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6132-23 : Locations immobilières	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6135-23 : Locations mobilières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6156-23 : Maintenance	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6166-23 : Autres primes d'assurance	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6132-23 : Documentation générale et technique	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6188-23 : Autres frais divers	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6225-23 : Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00 €	130,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6226-23 : Honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6228-23 : Divers	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6231-23 : Annonces et insertions	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6236-23 : Catalogues et imprimés	6 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6237-23 : Publications	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6238-23 : Divers	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6241-23 : Transports de biens	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6247-23 : Transports collectifs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6251-23 : Voyages et déplacements	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6256-23 : Maisons	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6257-23 : Réceptions	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6262-23 : Frais de télécommunications	0,00 €	000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6281-23 : Concours divers (cotisations...)	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6292-23 : Frais de garnissage (églises, forêts et bals communaux...)	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6283-23 : Frais de nettoyage des locaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6290-23 : Autres services extérieurs	0,00 €	6 100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	50 600,00 €	73 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6331-23 : Versement de transport	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6336-23 : Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411-23 : Rémunération principale	0,00 €	6 600,00 €	0,00 €	0,00 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-6412-23 : RDI, SFT et indemnité de résidence	0,00 €	1 530,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413-23 : Rémunérations	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6416-23 : Autres emplois d'insertion	0,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6461-23 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6463-23 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6464-23 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6468-23 : Cotisations aux autres organismes sociaux	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6472-23 : Versées aux A.S.S.E.D.I.C.	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6475-23 : Médecine du travail, pharmacie	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6479-23 : Autres charges sociales diverses	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 612 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>45 300,00 €</b>	<b>37 800,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-722-23 : Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 000,00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>23 000,00 €</b>
D-6615-23 : Intérêts des comptes courants et de dépôt créditeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6711-23 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6714-23 : Bourses et prix	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-678-23 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>7 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>85 600,00 €</b>	<b>139 800,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>23 000,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2188-23 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €
U-2318-23 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2159-23 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183-23 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2198-23 : Autres immobilisations corporelles	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : immobilisations corporelles</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2315-23 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-232-23 : Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>21 000,00 €</b>		<b>23 000,00 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

En section de fonctionnement, les crédits budgétaires sont augmentés à hauteur de + 23 000€ (+ 23 000€ en recettes Article R.722 Opération d'ordre, +23 000€ Chapitre 011. Charges à caractère général vers les articles 60632 – Fournitures de petit équipement et 6068 – Autres matières et fournitures) pour couvrir la réalisation des travaux en régie (Transformation de la conciergerie en résidence d'artistes 1 500€, Rénovation de la salle des Professeurs 5 500€, Rénovation de l'Atelier B2

1 500€, Rénovation de l'atelier Terre 12 000€, Rénovation de la Cafétéria 1 000€, Création d'un bureau relations Chine - Confucius 1 500€).

En section de fonctionnement, 7 500€ sont transférés du chapitre 012 - *Charges de personnel* vers le chapitre 67 - *Charges Exceptionnelles* (Article 6714 - *Bourses et Prix*) pour répondre aux besoins supplémentaires. Enfin, pour tenir compte de la consommation effective des crédits, les chapitres 011 et 012 sont réajustés au niveau des articles budgétaires.

En section d'investissement, les crédits budgétaires restent inchangés. Les réajustements proposés sont les suivants :

- 23 000 € du Chapitre 21. *Immobilisations Corporelles* - Article 2188. *Autres Immobilisations Corporelles* sont virés au chapitre 040. Opérations d'ordre de transfert entre sections pour les travaux en régie.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver la décision modificative n°2 du budget de l'ESADMM, exercice 2016, établie et présentée dans les documents règlementaires (Maquette DM annexée à la présente délibération).

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,**

**DÉCIDE**

**Article 1** : d'accepter la proposition de décision modificative n°2 du budget, exercice 2016 ;

**Article 2** : de modifier en conséquence les montants inscrits aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé.

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	15
Nombre de suffrage exprimés	18
Votes pour	18
Votes contre	0
Abstention	0

**La présente délibération mise aux voix est adoptée.**

Fait à Marseille, le 9 Décembre 2016.

La Présidente  
Anne-Marie d'Estienne d'Orves

**Publiée le :** .....

**Transmise au représentant de l'État** le ..... ..

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

